



Appel à projets

Pour la gestion, l'animation et le développement d'un Espace Public Numérique à Rémire-Montjoly (EPN)

Préambule

Depuis plusieurs années, la Commune de Rémire-Montjoly intervient pour le développement des usages et services numériques. Cette démarche irrigue les politiques d'aménagement de la ville avec comme ambition le déploiement sur son territoire des réseaux de communication numérique de très haute performance.

En effet, la numérisation des échanges et des procédures modifie continuellement les processus de travail, d'information, de formation et d'apprentissage, de déplacement. Mais également les relations des usagers avec les administrations publiques. Des reconfigurations directes ou indirectes des activités des sphères personnelles, administratives et professionnelles s'opèrent quotidiennement avec des risques de fracture territoriale et culturelle. Ainsi, les publics les plus fragilisés comme les décrocheurs scolaires, les demandeurs d'emploi, les seniors peuvent être relégués dans la précarité au sein d'une société de plus en plus connectée avec des services publics en marche vers le 100 % numérique.

L'intérêt général et le sens du bien commun invitent donc à anticiper ces fractures en édifiant des dispositifs de proximité en capacité d'accompagner et de former.

C'est dans ce contexte global que la municipalité propose la création d'un Espace Public Numérique (EPN), pour couvrir tout le bassin de vie de l'ancien bourg de Rémire. A cet EPN sera adossé un volet Information Jeunesse. La gestion et l'animation de ce nouvel espace de médiation numérique font l'objet de cet appel à projets.

Objectifs de cet Espace Public Numérique

1. Accueillir, informer et orienter les publics (médiation).
2. Accompagner les usagers à l'utilisation des services en lignes (facilitation numérique).
3. Accompagner les usagers dans leurs démarches administratives (facilitation administrative).
4. Faciliter l'accès aux offres d'apprentissage en ligne (facilitation éducative).
5. Contribuer à développer les habiletés dans l'usage des moyens multimédias (stimulation de l'innovation).

Les publics prioritaires :

Les jeunes, les demandeurs d'emploi, les seniors, les personnes en situation de handicap.

Destinataires du présent appel à projets

Les projets en partenariat sont autorisés. En cas de projet collectif, un des partenaires sera désigné par les autres comme porteur du projet.

L'attributaire aura en charge les missions suivantes :

- La mise à disposition, la gestion et de l'entretien du parc de matériels (dont 10 à 12 ordinateurs, 1 vidéo projecteur, appareil photo, etc.)
- l'animation de l'EPN et son développement avec du personnel qu'il engagera tout en assurant leur rémunération,
- la sollicitation de labels nationaux de type « Maison de services aux publics (MSAP) ».

Horaires

L'EPN de Rémire devra être ouverte de manière régulière, au moins six jours par semaine, en y rendant constamment l'ensemble des prestations prévues, avec une amplitude horaire permettant de satisfaire un large public. Des plages horaires sont à prévoir le samedi, en tant que de besoin.

Critères et mode de sélection des projets

Les projets seront examinés par un jury composé de : 3 représentants de la municipalité, 1 représentant du CCAS de Rémire-Montjoly, le chef de projet du DSU, 1 représentant de la DJSCS.

La liste de présélection sera soumise au jury qui examinera les dossiers au regard des critères suivants :

1. La qualité de l'offre d'animation et d'accompagnement pour les usagers ; (30 points)
2. La nature et la qualité du parc d'ordinateurs et des matériels connexes qui sera mis à disposition par le porteur de projet ; (25 points)
3. L'innovation au regard des activités habituelles des Espaces Publics Numériques ; (20 points)
4. Le budget de fonctionnement ; (15 points)
5. La valorisation des contenus ouverts et des logiciels libres ; (10 points)

En plus du mémoire technique de présentation de leur projet, les soumissionnaires devront fournir les pièces suivantes :

1. Les statuts et la copie de l'annonce au Journal Officiel,
2. Le compte rendu de la dernière assemblée générale,
3. Le nombre d'adhérents,
4. Le dernier bilan et compte de résultats,
5. Tous autres documents permettant d'apprécier les capacités financière, technique et pédagogique du porteur de projet.

Les membres du jury seront très attentifs à la prise en considération dans les projets, des enjeux sociaux et des pratiques écoresponsables qui sont au cœur de l'économie sociale et solidaire.

Le gestionnaire devra proposer une charte des usagers l'EPN de Rémire

Contribution de la Municipalité

- Mise à disposition d'une salle aménagée au sein du Pôle social de Rémire-Montjoly
- Allocation d'une subvention de fonctionnement dont le montant sera validé par le Conseil Municipal.

Délai de mise en œuvre

Cet appel à projets est lancé le 25 septembre 2019 et les soumissionnaires pourront déposer leur projet jusqu'au 31 octobre 2019.

Le projet retenu devra impérativement être déployé dans les 2 mois suivant l'envoi de la notification officielle.

Les candidatures sont à adresser à :

Monsieur le Maire de la Ville de Rémire-Montjoly
Hôtel Ville – Avenue Jean Michotte
BP 6025 – 97300 CAYENNE Cedex
Téléphone : 05 94 35 90 00 – Télécopie : 05 94 38 21 14
Courriel : mairie.remire@wanadoo.fr